

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'I.U.T

### **DU 2 NOVEMBRE 1998**

Institut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy Valenciennes Étaient présents:

Collèges Enseignants:

M. REMIENS - M. DRAZETIC - M.LAUT - M. EZZEDINE

M. DEREMETZ - M. HACHET - M. BLIN - M. HUVELLE

M. POSIERE - M. SCHLEIFER

Collèges Etudiants:

M elle FLAHAUT

Collège AITOSS:

M. CROCFER

Personnalités extérieures:

M. SNYCKERTE - M. POTAUX - M. ALAMARTINE

Membre de Droit:

M. DESRUMAUX, Directeur de l'I.U.T.

Invités:

M. TRICOTEAUX - M. ROBERT - M. VANDEVILLE M. ROUZE - M. HOURIEZ - M. CLAISSE - M. HAEGY

Mme RAVEZ

Ont donné pouvoir:

M. THIERRY à M. REMIENS M elle TROTIN à M. CROCFER M. GUILLAUME à M. SNYCKERTE M. PLUCHART à M. ALAMARTINE

M. GHEVART à M. ALAMARTINE M. VARLET à M. POTAUX

M. VARLET à M. POTAUX M. ALDEBERT à M. POTAUX

Etaient excusés

M. BASQUIN – M. WIART – M. TALEB M. VIGNAL – M. DELVAUX – M . BULTEZ M. DEBRUILLE représenté par Mme RAVEZ

M. ROGER – M. GUILLAUME – M. FRANCOIS

M. JACQMIN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE ouvre la séance.

# APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 9 JUIN 1998

Aucune modification n 'étant demandée , le compte-rendu du Conseil du 9 juin 1998 est approuvé à l 'unanimité .

# Direction

I.U.T. / Direction Le Mont Houy / BP 311 59304 Valenciennes cedex

Tél. 03.27.14.12.52 & 53 Fa 3.27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT - CAMBRESIS



Monsieur le Président SNYCKERTE donne la parole à Monsieur DESRUMAUX qui présente la DBM n° 3 de l'I.U.T qui concerne uniquement la formation initiale classique.

Le tableau distribué montre des ressources nouvelles en fonctionnement à hauteur de  $1.680.000~\mathrm{F}$  correspondant à :

- des prestations de services pour 20.000, 00 F.

- de facturations internes pour 20.000 , 00 F ( essentiellement des mises à disposition de salles de TP. de l'IUT pour d'autres composantes de l'UVHC) .

- une moins value de 10.000 , 00 F ( liée au reversement par le CNASEA selon le nombre de CES).

- un complément de Taxe d'Apprentissage au titre du barême de 550. 000,00F ce qui donne un total de Taxe d'Apprentissage de 2 350. 000,00 F.

- un report de crédits de fonctionnement de 1.100.000, 00 F pris sur les réserves.

Ces ressources nouvelles sont utilisées de la manière suivante :

- 1.429. 500, 00 F répartis entre les différents départements selon le tableau fourni à raison de 1.427. 600, 00. F en équipement et 1.900,00 F en fonctionnement.
- 250.500,00 F pour la Direction à raison de 25.000,00F en fonctionnement et 225.500,00F en équipement.

La DBM n° 3 est votée à l'unanimité.

## **BUDGET INITIAL 1999**

Monsieur DESRUMAUX présente les documents fournis aux membres du Conseil.

#### FORMATION INITIALE

Le document envoyé permet de comparer la budget initial 1999 avec le budget initial 1998 et le budget modifié définitif de 1998.

RESSOURCES

Il n 'a pas été effectué de report de fonctionnement, par contre 860.000, 00 F de report de crédits déquipement du département OGP doivent permettre d 'assurer la continuité des investissements d'une année sur l'autre.

Le budget de 1999 est de 19.611.500,00F contre 17.781.400,00F au budget initial de 1998. EMPLOIS

La Direction (page 2) a un budget de 10.794.900,00F contre 10.593.000,00F en 1998 dont 580.700.00F en équipement.

La participation forfaitaire aux services généraux de l'Université est identique à celle de 1 an dernier (2.056.000F).

Les crédits de personnel sont regroupés dans le CR Direction sauf pour le diplôme européen et l'apprentissage. On y trouve :

- les vacations pour travaux supplémentaires administratifs et techniques attribuées selon les limites du décret du 24/02/76 (dit décret CHIRAC) à des enseignants pour direction des études, direction d'atelier, direction de stages, direction des relations extérieures.
- les salaires indiciaires du personnel contractuel payé sur le budget IUT (-100.000,00F) suite à des changements d'imputation budgétaire des postes entre l'IUT et l'UVHC.
- les cours complémentaires.
- les surveillances.

La page 4 montre l 'affectation des ressources et des emplois affectés aux départements (8.816.600,00F contre 7.188.400,00F au budget initial 98) qui se répartissent en équipement (1.369.700F), fonctionnement (3.630.800F), personnel (3.150.000F), remboursement aux apprentis (666.100F).



Institut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction Le Mont Houy / BP 311 59304 Valenciennes cedex

Tél. 03.27.14.12.52 & 53 Fa 3.27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT - CAMBRESIS



Institut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy Valenciennes

#### APPRENTISSAGE

Monsieur HOURIEZ , nouveau Directeur du Service de 1 'Apprentissage depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1998 présente le budget de la section Apprentissage préparant aux DUT (GMP, GIM, GEII, TC) Les ressources en provenance du C.F.A. du Supérieur FORMASUP (Région et quota de la Taxe d'Apprentissage s'élèvent à 5.846.100,00F contre 4.016.100,00F en 1998. Elles sont en augmentation de 1.830.000,00F (+45.56%), ce qui correspond à une montée en puissance de 1 'apprentissage, notamment avec la 2<sup>ème</sup> année de TC.

Les emplois se répartissent comme suit :

- Personnel enseignant en heures complémentaires

2. 350.000,00F 1. 040.000,00F

Charges indirectes affectées aux 4 départements GMP/GIM/GEII/TC

Charges communes du Service 2.456.100,00F

Il est à noter dans les charges communes une augmentation des charges en personnel administratif (+50.000F) suite au recrutement d'un Ingénieur d'études, financé à 50% par l'IUT et à 50% par l'ISIV, chargé du suivi des relations avec les entreprises.

### FORMATION CONTINUE

Monsieur VANDEVILLE, nouveau Directeur du Service de la Formation Continue depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1998, présente le budget de la Formation Continue avec un total de 7.607.650,00F sans aucun report de 98 sur 99 pour ce budget initial.

Les ressources sont employées de la manière suivante :

Personnel enseignant en heures complémentaires

3.832.000.00F

Charges indirectes affectées aux 7 départements de l'IUT

835.840,00F

- Charges communes du Service

2.939.810,00F

Il est à noter une volonté de diminuer les charges communes de fonctionnement du Service (-85.000,00F).

Dans les charges communes , on trouve les prélèvement des services généraux de l 'université de 14% sur le chiffre d 'affaires (1.100.000,00F) ainsi que les frais d 'inscription auprès du service central de la scolarité de l 'Université. La provision pour factures impayées est maintenue à hauteur de 502.810F.

On passe au vote du budget 99 : le budget 99 est approuvé à l'unanimité.

On passe ensuite au vote concernant les subventions accordées par la Direction et certains départements pour un total de 80.500,00F (tableau page 6).

Les subventions sont approuvées à l'unanimité.

#### ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE L'IUT

L' article 10 des statuts de l'IUT prévoit que le Conseil de l'IUT élit pour un mandat de 3 ans renouvelable, au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à le présider.

Le mandat de Monsieur SNYCKERTE venant à expiration le 11 juin 1998, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Président.

Monsieur SNYCKERTE, seul candidat, expose les raisons qui l'amènent à se représenter.

Sa mission consiste selon lui à être à la fois le représentant de l'IUT auprès des entreprises et celui qui apporte les message des entreprises auprès de l'IUT. Il souligne la réflexion qui a eu lieu depuis plusieurs mois au sein des entreprises visant à redéfinir le message des entrepreneurs qui se veut être en totale adéquation avec la société d'aujourd'hui.

Il distribue aux membres du Conseil sept plaquettes qui exposent le fruit de cette réflexion. Il définit le rôle du Président du Conseil de l'IUT comme celui qui assure la liaison de l'Institut avec les partenaires socio-économiques.

Monsieur SNYCKERTE ayant exposé son programme aux membres du Conseil se retire momentanément afin que le Conseil puisse délibérer sur sa candidature.

Le Conseil ayant délibéré, on passe au vote à bulletins secrets.

19 oui 4 abstentions

Monsieur SNYCKERTE est réélu.

Direction

I.U.T. / Direction Le Mont Houy / BP 311 59304 Valenciennes cedex

Tél. 03.27.14.12.52 & 53 Fe 3.27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

#### ELECTION DU VICE- PRESIDENT DU CONSEIL DE L'IUT

Monsieur SNYCKERTE propose le renouvellement de Monsieur GUILLAUME en tant que Vice – Président. On passe au vote.

23 oui

Monsieur GUILLAUME est réélu à l'unanimité des 23 votants.

# DESIGNATION DES 5 PERSONNALITES EXTERIEURES DESIGNEES A TITRE PERSONNEL

L'article 6 des statuts de l'IUT prévoit que dans les 15 personnalités extérieures qui siègent au Conseil de l'IUT, 5 personnalités sont désignés à titre personnel, sur proposition conjointe du Président du Conseil et du Directeur de l'Institut, à la majorité absolue des membres en exercice, élus et nommés du Conseil.

- En tant q 'ancien diplômé de l 'IUT , Monsieur SNYCKERTE propose le reconduction de Monsieur GHEVART, Directeur Régional chez MICHELIN.
- En tant que cadre non dirigeant, il propose le remplacement de Monsieur PLUCHART, par Monsieur MATHIEU, son successeur en tant que Directeur des Ressources Humaines à JEUMONT INDUSTRIE.
- En tant que **personnalité du secteur secondaire**, il propose le remplacement de Monsieur JACQMIN, démissionnaire ( ses activités l 'éloignant de plus en plus de la région Nord) par **Monsieur DEMUYNCK**, Directeur Général d 'INTERLIFT ( groupe VALLOUREC) de MAUBEUGE, également Administrateur de l 'ISIV.
- En tant que **personnalité du secteur tertiaire**, il propose le remplacement de Monsieur BLANQUINQUE, Directeur de la Banque de France de VALENCIENNES, appelé à d'autres fonctions, par son successeur à l'agence de VALENCIENNES: **Monsieur HAEGY.**
- La personnalité à compétence reconnue sera proposée lors d'un prochain Conseil.

# INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE 1998/1999

Concernant les statistiques de la rentrée 98, la baisse du nombre des candidatures observée 1 ' an dernier se poursuit (-2%). C ' est également le taux de prévision de baisse du nombre de bacheliers pour les 10 années à venir.

Les effectifs de première année sont en légère augmentation (+3%) tandis que le nombre de candidatures par place disponible (3,75 en 1997, 3,67 en 1998) reste stable, ce qui doit rassurer sur le maintien de la qualité du diplôme. Après l'augmentation des bacs scientifiques constatée ces dernières années, nous ne sommes pas loin de l'équilibre entre bacs généraux et bacs technologiques.

Les effectifs sont quasiment identiques en 2ème année 675 en 1998 contre 672 en 1998.

Les résultats de 2ème année font apparaître une augmentation importante du nombre de diplômés 606 (482 en 1997), avec une diminution du nombre d'admis à redoubler et du nombre d'éliminés et une stabilisation du nombre d'abandons.

Pour l'Année Spéciale Post Premier Cycle menant au D.U.T.-T.C (  $25^{\text{ème}}$  promotion ), il y a eu 22 diplômés et 2 admis à redoubler sur un effectif de 25.

Pour l'Année Spéciale Post Premier Cycle menant au D.U.T.- GEA.( 2ème promotion ) il y a eu 21 diplômés , 3 admis à redoubler , 5 éliminés et 2 abandons sur un effectif de 31.

Pour l'année spéciale Post Premier Cycle menant au DUT – GEII ( 1ère promotion ), il y a eu 10 diplômés et 4 abandons sur un effectif de 14.

En D.U.T. par la voie de la formation continue, l'effectif total est de 147 stagiaires en diminution (-76). L'effectif de 1ère année a diminué (-12), celui de 2ème année également (-12) tandis que celui de 3ème année accuse une baisse importante (-52). En effet, c ' est la dernière année où la promotion en 3 ans reste importante avec le nouveau cursus de DUT en 2 ans.

Le nombre de diplômés en formation continue augmente fortement 112 diplômés contre 59 en 1997 (sortie simultanée des promotions en 3 ans et en 2 ans ).

On constate une stabilisation de la formation par apprentissage ( 168 apprentis contre 173 l'année précédente ) et une forte augmentation du nombre de diplômés ( 75 diplômés en 1998 contre 38 en



Institut Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction Le Mont Houy / BP 311 59304 Valenciennes cedex

Tél. 03.27.14.12.52 & 53 Fa `.27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

1997 ) car comme en formation continue , 2 promotions ont passé le DUT en 1998 ( la dernière promotion en 3 ans et la  $1^{\text{ère}}$  promotion en 2 ans ).

#### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN 1998/1999.

L'arrêté du 20 avril 1994 relatif au Diplôme Universitaire de Technologie a été modifié par l'arrêté du 20 mai 1998. Les programmes et les conditions de passage ont été précisés dans le BO n°7 du 30 juillet 1998.

Les membres du Conseil ont reçu un document reprenant ces 2 arrêtés, les grilles horaires ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes ( développées dans le BO susvisé) des 7 départements de l 'IUT, l 'art 10 de l 'arrêté du 20 mai 1998 précise que ces dispositions entrent en application à compter de la rentrée universitaire 1998 pour les étudiants de lère et de seconde année et il revient donc aux chefs des départements de mettre , avec les conseils de département , l 'organisation des études en accord avec les textes officiels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.



Institut

Universitaire

de Technologie

Le Mont Houy Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction Le Mont Houy / BP 311 59304 Valenciennes cedex

Tél 03.27.14.12.52 & 53 Fa .27.14.12.50

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT - CAMBRESIS